

## Chef du Service de l'Analyse Risque et de la Programmation

<b>Famille Professionnelle</b>	Pilotage et Management
<b>Emploi</b>	Responsable Central
<b>Rattachement structurel</b>	Division des Investigations, de la Valorisation des Données et de la Programmation
<b>Conditions requises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etre titulaire au minimum d'un Diplôme de Licence ou équivalent ;</li> <li>• Appartenir au minimum au grade d'Administrateur des Finances de 2ème grade ou d'Ingénieur d'Etat des Finances ou dans un grade à échelonnement indiciaire similaire ;</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>et</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir une ancienneté administrative de :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>2 ans</b> d'ancienneté pour les fonctionnaires titulaires</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>ou</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>3 ans</b> d'ancienneté pour les agents contractuels</li> </ul> </li> </ul>
<b>Finalité/Mission</b>	Concevoir une approche de programmation du contrôle fiscal et d'analyse des risques et assurer l'animation, la supervision et l'évaluation de sa mise en œuvre en coordination avec les parties concernées, en vue d'anticiper les risques en matière de contrôle fiscal.
<b>Environnement (interne/externe)</b>	- Interne : Structures de la DGI, Centrales et Régionales
<b>Descriptif des principales activités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir une approche en matière de programmation au contrôle fiscal et d'analyse des risques conforme à la stratégie et aux orientations générales de la DGI ;</li> <li>- Veiller à l'élaboration des méthodes, des procédures et outils de programmation au contrôle fiscal et d'analyse des risques ;</li> <li>- Superviser la réalisation des études d'analyse des risques ;</li> <li>- Superviser l'élaboration du programme annuel du contrôle fiscal ;</li> <li>- Veiller à l'identification et l'analyse des principaux risques d'indiscipline et de non-conformité fiscales ;</li> <li>- Veiller à l'élaboration de la cartographie des risques ;</li> <li>- Contrôler la qualité des prestations et la performance des Bureaux, relevant du Service ;</li> <li>- Gérer, motiver et évaluer les cadres du Service en favorisant leur professionnalisme et leur progression.</li> </ul>
<b>Compétences requises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître le code général des impôts</li> <li>- Connaître les procédures fiscales</li> <li>- Savoir identifier et analyser les principaux risques d'indiscipline fiscale</li> <li>- Savoir Estimer et hiérarchiser les risques</li> <li>- Savoir piloter les travaux d'élaboration du programme annuel du contrôle fiscal</li> <li>- Maîtriser les outils de pilotage</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"><li>- Connaître les techniques de communication</li><li>- Maitriser les techniques de négociation</li><li>- Savoir mobiliser et encadrer les équipes</li><li>- Avoir la capacité d'analyse</li><li>- Avoir le sens de l'anticipation</li><li>- Avoir le sens de la confidentialité</li><li>- Avoir l'esprit d'équipe</li></ul>
<b>Résultats attendus et indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Aligner l'approche de programmation au contrôle fiscal et d'analyse des risques sur la stratégie de la DGI</li><li>- Accroissement de la pertinence des dossiers programmés</li><li>- Anticiper les risques en matière de mise en œuvre du contrôle fiscal</li><li>- Réaliser les actions programmées dans les délais</li></ul>
<b>Conditions de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Conditions normales d'exercice</li></ul>